

Politique Environnementale 2016

Depuis sa création en 1961, EUROBIO développe, produit et commercialise des réactifs pour le diagnostic et la recherche biologique. Notre ancienneté atteste de notre expérience, notre professionnalisme, notre prise en compte constante de nos responsabilités et des attentes de nos clients.

Notre engagement dans la sauvegarde de l'environnement s'affirme depuis février 2011 par l'ouverture d'une démarche d'amélioration continue et de prévention de la maîtrise de nos impacts sur l'environnement. Notre engagement nous a permis d'obtenir en septembre 2014 notre certification NF EN ISO 14001 :2004.

Nous intervenons à l'échelle géographique de nos activités afin de réduire l'impact environnemental de nos projets et activités.

En conséquences, nous nous engageons à :

- réduire nos consommations d'énergie en agissant entre autre sur la maîtrise de nos besoins
- réduire nos consommations de papier en sensibilisant le personnel
- réduire et gérer convenablement nos déchets, notamment avec la mise en œuvre de solutions de valorisation
- réduire nos consommations d'eau
- prévenir tout risque de pollution du sol
- respecter la réglementation et autres exigences applicables à la société et instaurer une veille réglementaire
- suivre nos rejets de CO2 lors des transports vers nos clients
- intégrer la démarche système de management environnemental à la gestion de nos projets
- mettre en œuvre un tableau de bord de notre politique environnementale

Nous nous engageons enfin à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à la bonne communication et à la bonne compréhension de cette politique par l'ensemble des collaborateurs d'EUROBIO. Nous nous engageons à communiquer régulièrement les objectifs et plans d'action en matière de politique environnementale, ainsi que les moyens mobilisés et les résultats et améliorations obtenus.

Toute personne extérieure à l'entreprise pourra sur demande avoir accès à notre politique environnementale.

Chacun d'entre nous pourra ainsi, dans le cadre de ses activités quotidiennes et du suivi de ses projets, mettre en œuvre et appliquer les principes et actions définis dans notre politique environnementale.

Pour atteindre ces objectifs, j'ai nommé Mme Cathie Marsais qui en tant que Responsable Qualité, Affaires Réglementaires et Environnement aura pour mission de s'assurer que cette politique est mise en œuvre et correctement suivie.

Cette politique environnementale sera révisée au minimum annuellement lors de la revue de direction et à chaque changement des activités produits et services de l'entreprise jugé majeur par le Responsable Qualité, Affaires Réglementaires et Environnement.

Pour EUROBIO, le 25 janvier 2016,

Denis FORTIER
Directeur Général

